

PARTICIPER À LA DÉMARCHE ET À LA CERTIFICATION



Norme *Gestion du littoral* *Territoire* *Audit*
Gestion environnementale portuaire
Communication *Retour d'expériences*



Qualiopi
processus certifié



Objectifs de formation

Participer activement à la mise en oeuvre de la démarche et la de certification Ports Propres dans son port de plaisance en étant capable de :

- Identifier les enjeux de préservation du littoral,
- Identifier les nuisances présentes dans le périmètre portuaire,
- Ordonner les différentes étapes de la démarche et de la certification,
- Formuler les messages de sensibilisation à destination des usagers du port.



Contenus

- L'activité portuaire en France et en région,
- Le milieu littoral et marin et sa gestion,
- Les étapes d'une démarche environnementale portuaire jusqu'à la certification,
- Visite d'un port exemplaire certifié Ports Propres,
- Rencontre avec un gestionnaire du littoral,
- Les thèmes sur lesquels sensibiliser les usagers,
- Les outils et techniques de communication orale classique et innovante.



Techniques pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de techniques pédagogiques : échange de pratiques, étude de cas, visite terrain, quizz interactif...



Méthodes d'évaluation

En amont : analyse des besoins, évaluation des connaissances et recueil des attentes.
En cours : évaluation des atteintes des objectifs pédagogiques via un quiz et des mises en situation.
En fin : évaluation des acquis, remise d'une attestation de fin de formation, transfert des ressources.

Formation soutenue par



Avec la participation de



Le CPIE Belle-Île-en-Mer est un organisme de formation enregistré sous le n° 53 56 08620 56 auprès du préfet de la Région Bretagne depuis le 17/10/2011. Certifié QUALIOPi sous le n°FR066297-1 depuis le 7 juin 2021.

Profil et prérequis

Personnels de ports de plaisance en **Bretagne et Loire-Atlantique** : agents administratifs, agents techniques, maîtres de port, directeurs...

16 places



3 jours - 21 heures



24,25 et 26 novembre 2021



Au port de plaisance de Port La Forêt



Frais pédagogiques* : 840€

Frais de restauration du midi compris

Transports, hébergement et restauration (hors midi) à la charge du participant

**Ces frais peuvent être pris en charge par l'OPCO Mobilités*

Formateurs

Céline MARIE

Responsable Projets et Formation
CPIE Belle-Île-en-Mer

Rozenn TANGUY

Déléguée Générale de l'APPB

Florent LE MOIGNO

Maître de port du Kernével et de Gâvres,
en charge des projets environnementaux (Sellor)



celine.marie@belle-ile-nature.org

02 97 31 28 28

accueil@belle-ile-nature.org

02 97 31 40 15